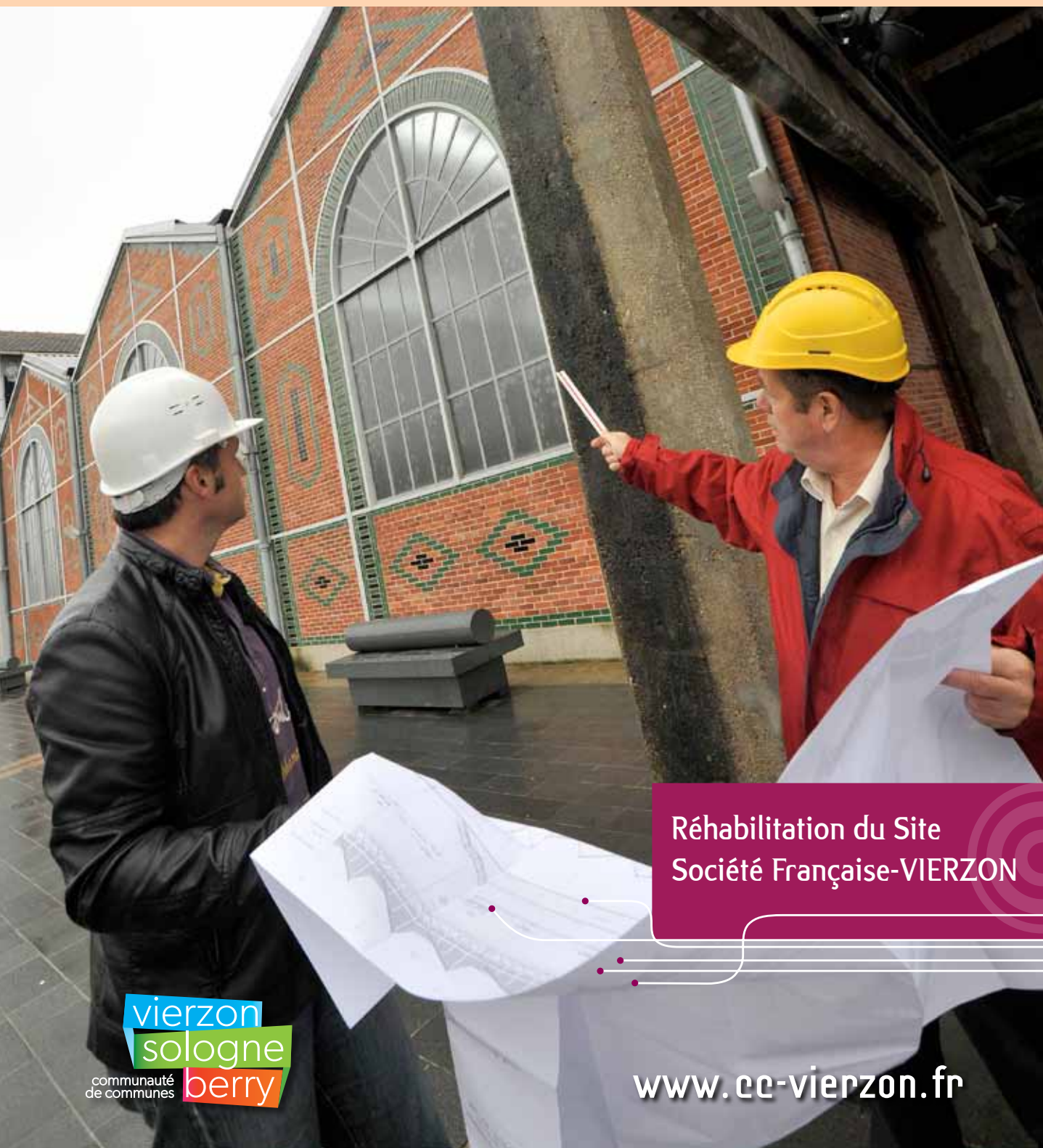


CdC infos

Le journal de la Communauté de Communes Vierzon - Sologne - Berry



Réhabilitation du Site
Société Française-VIERZON

Agenda

VIERZON

- **Noël à Vierzon du 06 décembre au 05 janvier**
Pour plus de renseignements :
www.ville-vierzon.fr
- **Animations Enfants Hiver**
Office de Tourisme de Vierzon
Lundi 23 décembre 2013, de 14h30 à 17h
Pour plus de renseignements :
contactez l'Office de Tourisme
Tél. 02 48 53 09 32
h.flamment@tourisme-paysdevierzon.fr

GRAÇAY

- **Samedi 23 novembre, 20h45, Théâtre**
« Waww ! Quels mondes ...! »
Centre socioculturel
- **Samedi 7 décembre**
Défilé Sainte Barbe • Le Bourg
Sapeurs Pompiers
- **Samedi 21 décembre**
15h à 22h Marché de Noël
Centre socio culturel Évasion

NOHANT EN GRAÇAY

- **Samedi 7 décembre**
Dictée du Certif' et SMS, assemblée générale
Salle des fêtes
Les Amis de Zulma Carraud

GENOUILLY

- **Dimanche 15 décembre**
Marché de Noël
Salle des fêtes • Comité des fêtes

SAINT HILAIRE DE COURT

- **Vendredi 29 novembre**
Téléthon Centre Culture et Loisirs
Foyer Rural
- **Samedi 7 & dimanche 8 décembre**
Marché de Noël
Centre de Culture et de Loisirs
École Buissonnière

SAINT GEORGES SUR LA PRÉE

- **Samedi 7 et dimanche 8 décembre**
Week end Téléthon

DATES DE REPORTS DE COLLECTE DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN :

- **Vierzon-Village**
- **Lauroin-Puits Berteau-Bourdoiseau**
- **Grelet-Longuevais**
- **La Genette-La Loeuf**
- **Méry-Thénioux**

NOËL

samedi 28/12 à partir de 5 h
vendredi 27/12 à partir de 5 h
jeudi 26/12 à partir de 5 h
jeudi 26/12 à partir de 13 h
jeudi 26/12 à partir de 5 h

JOUR DE L'AN

samedi 04/01 à partir de 5 h
vendredi 03/01 à partir de 5 h
jeudi 02/01 à partir de 5 h
jeudi 02/01 à partir de 13 h
jeudi 02/01 à partir de 5 h

Numéros utiles

Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry

Tel. 02 48 71 35 78
Mail : contact@cc-vierzon.fr

Service Environnement Ambassadeurs du Tri

Tel. 02 48 71 92 27
Mail : ambassadeur.tri@cc-vierzon.fr

Pôle de développement rural à Genouilly

Tel. 02 48 52 96 40
Mail : secretariat-pr@cc-vierzon.fr

Centre de loisirs du Pôle de développement rural à Genouilly

Tel. 02 48 52 96 41
Mail : center-loisirs-pr@cc-vierzon.fr

Canal de Berry

Mail : canaldeberry@cc-vierzon.fr

**Le site internet de votre communauté
de communes est actuellement en refonte,
il sera bientôt disponible.**

www.cc-vierzon.fr

Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry
Direction de la Communication
2 rue Blanche BARON - 18100 VIERZON
Tél : 02 48 71 35 78 - www.cc-vierzon.fr
Directeur de la publication : Jean-Claude SANDRIER
Directrice de la rédaction : Céline JUSTE
Conception maquette : CORTEX Communication
Réalisation graphique : ACCESSPRINT
Rédaction : Jean-Luc PAVOT, Pol-Jean BARBIER,
Dorine CIVALERO-GERVAIS, Céline JUSTE
Photos : T. MARTROU, la Communauté de Communes
Vierzon-Sologne-Berry
Impression : Imprimerie Rapide-Vierzon
imprimé sur papier PEFC
Tirage : 18 000 exemplaires
Diffusion : Médiapost
ISSN : 2107-4453



Notre nouvelle communauté de communes, plus à la dimension de notre territoire avec ses 33 000 habitants a pris ses marques. Le travail au service de nos communes et de nos concitoyens s'effectue non seulement dans le respect des uns et des autres mais avec la volonté de combattre les effets d'une crise qui ne doit pas être supportée par celles et ceux qui n'en sont pas responsables.

Depuis le début de l'été, c'est un véritable coup d'accélérateur que nous avons donné à notre territoire. L'inauguration du Centre d'Innovation et de Développement Economique, par le Ministre Pierre MOSCOVICI, a lancé cet espace dédié à la recherche et à l'entreprise. A ce jour, 31 emplois ont été installés dont 11 créations nettes. Bientôt cet espace accueillera une antenne du CNAM pour assurer des formations de haut niveau, accompagnée de moyens uniques dans le département du Cher : le très haut débit à 100 mégas et une salle de visio-conférence ouverte aux entreprises du site.

La première pierre de l'hôtel Ibis Styles et de Courtepaille, toujours sur le Parc Technologique de Sologne, démontre l'intérêt des investisseurs pour le bassin de Vierzon et cet espace privilégié de développement. La construction de l'entreprise Baracher Mathat à l'Aujonnière et bientôt de Picasoft au Parc Technologique, témoignent de cette volonté de tous les acteurs locaux de se mobiliser pour donner une image positive de l'ensemble de notre territoire intercommunal.

C'est dans ce sens qu'il faut apprécier l'heureux emménagement de l'Office de Tourisme Place Foch avec de bons résultats de fréquentation battant tous les records. Image mais aussi sécurité, c'est également ce qui se dégage des 750 000€ de travaux de voirie et d'éclairage dans les communes rurales. C'est un effort considérable auquel ont participé la communauté de communes naturellement, le Conseil Général du Cher, la commune de Graçay et le Syndicat Départemental des Energies du Cher.

Le temps n'est pas à se laisser bercer par une espèce de fatalité qui nous pousserait à subir plutôt qu'à agir. Oui, résistons et construisons !

Jean-Claude SANDRIER

Président de la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry
Membre Honoraire de l'Assemblée Nationale



Sommaire

Agenda	2
Numéros utiles	2
Edito du Président	3
L'actualité de nos communes	4 - 5
• Economie : Ibis Styles et Courtepaille, pose de la 1 ^{ère} pierre	
• Environnement : Les ambassadeurs du tri sur le terrain	
• Piscine intercommunale de Graçay	
• Petite enfance : Centre multi-accueil de Genouilly : découverte de la vie en groupe	
• Enfance-Jeunesse : Un centre de loisirs à la carte	
Tourisme	6 - 7
• Un Office en plein cœur	
• Les Grands Moulins ou la pédagogie des Energies	
• L'Office de tourisme, une vitrine du territoire	
Économie	8 - 9 - 10
• Pierre Moscovici inaugure le Parc Technologique de Sologne	
• CIDE, nous sommes sur la zone d'avenir	
• Interview : Jean-Marc Duguet	
• Mehun-Vierzon, la synergie des territoires	
• L'entreprise Baracher Mathat rejoint l'Aujonnière	
• Le Conservatoire National des Arts et Métiers s'implante sur le Parc Technologique de Sologne	
Infrastructures	10 - 11
• Eclairage public : Quand les lux deviennent...un luxe	
• Voirie : Rendre notre réseau plus sécurisé	
Aménagement	12 - 13
• Une réhabilitation comme un symbole	
• Une zone de loisirs en pleine expansion	
Environnement	14 - 15
• Collectes : les vêtements et les capsules Nespresso	
• 520 tonnes déjà collectées au Vieux Domaine	
• De nouvelles colonnes enterrées en centre-ville : hygiène et esthétique	
• Dépôts sauvages	
Clin d'œil	16
• L'équipe de l'Office de Tourisme de Vierzon	

ÉCONOMIE

Ibis Styles et Courtepaille, pose de la 1^{ère} pierre



Judi 26 septembre ont été posées les premières pierres du restaurant Courtepaille et de l'hôtel Ibis Styles. Le premier devrait ouvrir ses portes en juin 2014. Et le second, avec une capacité d'accueil de 59 chambres devrait être opérationnel début 2015.

L'hôtel demande des fondations plus approfondies, car il repose sur quatre niveaux. « *Nous ne sommes pas sur une construction standard, mais sur une réalisation unique* » souligne David Dongais, porteur du projet avec Hervé Pitault qui injecte 4 millions d'euros.

« *Nous avons vécu à Bourges cette complémentarité entre un Ibis Styles et un Courtepaille. Cela permet aux clients de trouver 365 jours par an logement et restauration en un même lieu.* »

La communauté de communes de Vierzon Sologne Berry, regarde cette réalisation d'un bon oeil. Avec ces deux constructions, ce sont 25 emplois à la clé (15 au restaurant, et 10 à l'hôtel). David Dongais estime que « *grâce à la communauté de communes, on avance à la vitesse grand V. Ils comprennent la problématique des investisseurs. Essayent de trouver des solutions. C'est vraiment bien d'avoir des acteurs politiques qui se mobilisent sur un sujet d'ampleur, et qui ont une vision pertinente de la zone.* »

Avec ces deux marques en entrée d'agglomération, c'est davantage de densité économique sur la zone touristique, ce qui renforce aussi le restaurant « les Saveurs Familiales » à deux pas. « *Et une complémentarité par rapport à l'offre hôtelière sur la ville.* »

ENVIRONNEMENT

Les ambassadeurs du tri sur le terrain

Mais que cherchent les ambassadeurs du tri dans vos contenants à tri sélectif ? Depuis plusieurs semaines, ils ont de nouveau repris les opérations de contrôles afin de repérer d'éventuelles erreurs de tri.

En effet, parfois, la destination du déchet n'est pas la bonne : les barquettes de polystyrène se retrouvent dans le sac ou bac jaune, or elles ne sont pas à ce jour recyclables, idem pour les barquettes en plastique de viennoiseries.

Cette petite erreur, qui répétée plusieurs fois par jour et multipliée par le nombre de foyers, finit par faire de vraies montagnes et peut condamner le sac jaune à l'enfouissement à la place du centre de tri. Devant ce constat, deux agents de la CDC précèdent le passage de la benne à déchets. Ils ont donc la charge de vérifier le contenu des sacs ou bacs jaunes et lorsque trop d'erreurs sont constatées, ils apposent un autocollant indiquant que le ramassage a été refusé. Un courrier est également glissé dans la boîte à lettres, afin d'expliquer ce refus et alerter l'utilisateur concerné sur cette erreur afin qu'elle ne se reproduise pas. Une démarche pédagogique pour que tout le monde s'y retrouve et surtout... la planète.

A contrario, lorsque le tri est conforme, les ambassadeurs du tri laissent un petit mot pour encourager ceux qui ont fait l'effort de bien trier.





PISCINE INTERCOMMUNALE DE GRAÇAY

Une progression de 2 000 entrées

Un bassin à ciel ouvert, un accueil adapté, une eau à 27° et des mois de juillet et août ensoleillés. Il n'en fallait pas davantage pour que la piscine intercommunale de Graçay enregistre, cet été, d'excellents chiffres au niveau de sa fréquentation. « Nous sommes passés de 6 900 entrées durant l'été 2012 à 8 890 entrées lors des trois mois de ce dernier été », se félicite **Alain Lebranchu, vice-président de la Communauté de communes.**

Un bond de près de 2 000 visiteurs qui peut s'expliquer par le fait que « cette structure de loisirs propose des installations découvertes en plein air avec trois bassins, dont une pataugeoire et un environnement engazonné qui permet de profiter raisonnablement des rayons du soleil ». Un bain de bien-être qui est manifestement, un des facteurs de cette fréquentation estivale à la hausse.

PETITE ENFANCE

Centre multi-accueil de Genouilly : découverte de la vie en groupe

Flexibilité, souplesse sont deux des critères permettant le bon fonctionnement du centre multi-accueil, situé à Genouilly. « Nous accueillons vingt-quatre enfants depuis la rentrée de septembre, indique Valérie Dupoty, directrice, que nous recevons de façon régulière ou occasionnelle ». Une souplesse qui colle aux impératifs professionnels ou personnels des parents. Une fréquentation en hausse continue depuis l'ouverture de cette crèche, en novembre 2012. « Au terme de cette année de fonctionnement, les enfants d'une trentaine de familles ont fréquenté notre structure qui répond manifestement, à des besoins ». Besoins pour les parents et apprentissage de la vie en groupe pour les plus petits « qui apprennent à jouer avec les autres, découvrent une multitude d'activités ludiques et les capacités de leurs cinq sens ». De vraies richesses...

Centre multi-accueil, 86 rue du Bas-bourg, Genouilly, ouvert de 7h30 à 18h30.



ENFANCE-JEUNESSE

Un centre de loisirs à la carte

« Notre volonté est de répondre au mieux à l'attente des parents », explique Mathieu Arrivé, responsable du centre de loisirs des Vallées Vertes, situé à Genouilly. Ainsi, outre l'ouverture des portes durant les vacances scolaires, cette structure accueille chaque mercredi, petits et grands (de 3 à 15 ans).

« Nous avons lancé cette formule en mars 2012 et la poursuivons depuis cette date ». Une formule qui plaît particulièrement aux parents « puisqu'elle est à la carte » : à la demi-journée avec ou sans repas, à la journée et avec un accueil à partir de 7h45. Quant aux inscriptions, elles peuvent se faire par téléphone, voire par courrier électronique. Une grande souplesse qui fait l'unanimité auprès des parents.

Centre de loisirs des Vallées vertes, 37 rue du Haut Bourg, Genouilly, tél. 02 48 52 96 41 ou centre-loisirs-pr@cc-vierzon.fr



UN OFFICE EN PLEIN CŒUR

L'office de tourisme de Pays de Vierzon tourne une page de son histoire et se lance un nouveau défi : redynamiser le centre-ville de la Sous-Préfecture.

Pour cela, la collectivité a acheté un nouveau local pour un montant de 297 000 euros et les travaux, d'un montant total de 234 934 euros ont été financés à hauteur de 100 000 euros par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

« L'idée première de ce changement est de remettre l'office au centre de la ville », souligne sa directrice, Isabelle Lagautrière. Désormais, le tourisme investit la place du Maréchal Foch, véritable lieu de passage. « L'office ne sera plus isolé mais il va faire partie intégrante de l'activité de la ville », poursuit Isabelle Lagautrière. Et pour cela, les nouveaux locaux disposent d'atouts indéniables. Dans les tons de blanc et de taupe, l'accueil se veut moderne et est définitivement tourné vers son développement.

Une large vitrine permettra au passant de découvrir les différents produits locaux qui seront mis en vente dans l'enceinte du lieu. « Les vitrines, que ce soit la partie réservée à la boutique ou celle mettant en avant les présentoirs et les activités du Pays, seront décorées en fonction des saisons. Nous nous mettrons également en accord avec les activités de la fédération des commerçants pour coller à l'actualité des animations. L'idée est de créer un lieu de vie dans un centre-ville qui se renouvèle. »

Dans la boutique, gâteaux, confitures, miel... Les paniers gourmands du Berry feront le plaisir des gourmets. « Nous avons fait le choix de consacrer 50m² de la superficie totale du site à la boutique, explique Isabelle Lagautrière. Nous aurons ainsi la possibilité de proposer plus de produits et de développer notre chiffre d'affaires. Ce sera un atout autant pour les touristes qui cherchent à ramener un souvenir, que pour les habitants du Pays de Vierzon qui trouveront à la fois des idées cadeaux mais aussi de quoi se faire plaisir lors d'un passage en ville. »



La salle pourra être également consacrée à la dégustation des produits en vue de l'accueil de groupes. Sur ce premier niveau, 50m² sont également réservés à l'accueil et à l'information. Les offres touristiques seront mises en avant permettant et aux habitants du Pays de (re)découvrir leur territoire et les activités qui sont proposées tout au long de l'année, que ce soit dans le cadre de l'office de tourisme ou dans les sites touristiques communautaires du territoire.

Au second niveau de l'office, 50m² seront consacrés aux bureaux et la même superficie sera réservée pour une salle d'exposition qui accueillera des artistes locaux pour une durée d'environ trois mois. Des artistes locaux, tels que des peintres, des sculpteurs... qui viendront donner encore plus de vie à ce lieu de partage et de rencontre.



LES GRANDS MOULINS OU LA PÉDAGOGIE DES ÉNERGIES

www.les-grands-moulins.fr

Située sur la commune de Graçay, au bord de la rivière du Fouzon, une ancienne minoterie du début du XX^e siècle, rénovée par la communauté de communes, accueille désormais les groupes et les scolaires.

« La commune de Graçay l'a achetée en 1990. En partenariat avec la Ligue de l'Enseignement du Cher, qui gère l'établissement, nous avons conçu un projet pédagogique dédié à la découverte des énergies permettant ainsi l'accueil de classes de découvertes », souligne le directeur des Grands Moulins, Gérard Rolland. Il gère le quotidien de l'établissement depuis son ouverture en 2006.

Avec une volonté de se tourner vers l'avenir de notre planète, le site sensibilise le public sur des thèmes tels que les énergies, le développement durable, l'environnement, la biodiversité ou encore l'écoconstruction. Traités de façon ludique, les sujets sont abordés grâce à des activités



instructives ou expérimentales. « Nous accueillons des enfants âgés de 6 à 12 ans en séjour de vacances, mais aussi des scolaires en classe de découvertes ou en visite de journée », poursuit Gérard Rolland. **Notre centre est labellisé Citoyenneté, Environnement et Développement durable** ».

Un environnement favorable à l'étude des éléments dans un cadre particulièrement beau où deux bâtisses en pierre se côtoient. Le site est également classé en « trois épis » par les Gîtes de France. « Nous possédons 56 lits répartis dans 21 chambres, deux salles de restauration, deux salles polyvalentes et une salle de réunion, souligne Gérard Rolland. Nous accueillons régulièrement des cousinades ou des séminaires. Nous sommes également depuis cette année, pôle de formation pour la construction paille et accueillons des professionnels et des particuliers qui souhaitent s'initier à ces techniques de construction. »

L'office de tourisme, une vitrine du territoire

Cet été, l'office de tourisme de Graçay a enregistré une hausse de 10.26% du nombre de visiteurs par rapport à 2012, montrant l'importance des différents lieux d'accueil sur le territoire.

A Vierzon, l'office de tourisme a vécu une année de transition avec un déménagement durant la période estivale. Toutefois, cela n'a pas eu de conséquences négatives sur le chiffre d'affaires de la boutique, puisque, comparé à 2012, ce dernier a doublé en juillet, augmenté de 34 % au mois d'août et a été multiplié par 4 en septembre. Cette fréquentation est aussi complétée par les visites sur le site Internet de l'office de tourisme. Internet est aujourd'hui le 1^{er} vecteur d'information pour la préparation des séjours.

Avec 11 783 visiteurs différents, cet outil enregistre une hausse de fréquentation de 36.8%.



Office de Tourisme des Vallées Vertes



Pierre Moscovici inaugure le Parc Technologique de Sologne

Lundi 16 septembre, Pierre Moscovici, ministre de l'Économie et des Finances est venu inaugurer le Parc Technologique de Sologne. L'occasion de découvrir une emprise foncière de 87 hectares pour le développement du territoire.

Depuis des années, la communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry travaille à l'aménagement du Parc Technologique de Sologne comme fer de lance de l'économie locale. L'enjeu de cet espace est triple : permettre à des créateurs d'entreprises de s'installer, faciliter l'accès aux sociétés en recherche de locaux, et enfin, favoriser l'implantation d'entreprises innovantes.

En venant inaugurer cet espace de développement économique, Pierre Moscovici marquait son intérêt pour ce projet né de la volonté du Maire de Vierzon, piloté par la communauté de communes Vierzon Sologne Berry, et soutenu par l'Europe, l'État, la Région, le département du Cher et la Ville de Vierzon. Lors de l'inauguration, Pierre Moscovici a visité le centre d'innovation Marie Curie avec une présentation de l'ensemble des structures présentes. Il a assisté au lancement officiel de la plateforme de téléchargement en streaming* de RadioceRos. Puis le ministre a été accueilli à la pépinière d'entreprises Antoine de Saint Exupéry par l'ensemble des entreprises présentes sur le site.

5 ANS, DU PROJET À LA RÉALITÉ

Il faut se souvenir que le projet de cette zone d'activité de nouvelle génération a été décidé en septembre 2008. Pendant deux ans, les études se sont succédées, avec en parallèle, un chantier de fouilles archéologiques préventives. Le 31 janvier 2011 était posée la première pierre des trois bâtiments. Début 2013, les premiers occupants ont découvert leurs nouveaux espaces de travail. En moins d'un an, le Parc technologique compte déjà quatre entreprises à la pépinière Antoine de Saint-Exupéry, quatre sociétés à l'hôtel d'entreprises Célestin Gérard, et cinq entités au centre d'innovation Marie Curie (soit 31 emplois dont 11 créations nettes)

Le pôle d'activités tertiaires et touristiques - PATT est en pleine expansion, et va créer 25 autres emplois avec l'arrivée de Ibis Styles et Courtepaille. Sans oublier le lancement de l'opération « Centre routier ». Le ministre a donc pu découvrir lors de sa venue le dynamisme qui anime le nord de Vierzon.





CIDE NOUS SOMMES SUR LA ZONE D'AVENIR

Le centre d'innovation et de développement économique (CIDE) comprend trois bâtiments : la pépinière d'entreprises Antoine de Saint Exupéry, l'hôtel d'entreprises Célestin Gérard et le centre d'innovation Marie Curie. Focus sur des créateurs d'entreprises installés au Parc technologique de Sologne.

Coralie Ballerat est arrivée voici quelques mois à Vierzon. Avec son entreprise Élément audiovisuel, elle produit des films institutionnels (dont celui de la communauté de communes) et des documentaires pour la télé.

« Ici, nous sommes sur la zone d'avenir. On y ressent du dynamisme. Entre chefs d'entreprises, il y a une très bonne ambiance. On peut échanger, se donner des pistes de travail, des tuyaux. C'est étonnant, nous sommes dans trois bâtiments distincts, des activités différentes, et pourtant, on a le sentiment d'être dans le même bateau. »

Teïva Tardy et Simon Perrodin sont tous les deux dessinateurs en béton armé.

« On prépare des plans de coffrage pour les maçons lors d'importants chantiers : hôpitaux, prison, salle de spectacle, etc. Nous sommes indépendants, mais sur des gros chantiers, qui peuvent durer un an, on peut mieux assumer à deux. Ici, à Vierzon, on bénéficie de locaux parfaits à des prix très intéressants. Et la fibre pour le très haut débit, c'est vraiment confortable. »

Stéphane Cotard, dirigeant de Azimut créatif a connu l'ancienne pépinière, face à la gare. Dans ce nouveau lieu, il explique une plus grande proximité des créateurs.

« Le fait d'être isolé nous rapproche. Et puis nous avons un standard commun, de la reprographie, internet à très haut débit. Les locaux sont mieux agencés, les bureaux adaptés aux activités. Pour un créateur, c'est beaucoup plus motivant que de travailler dans son salon avec les enfants qui jouent. »



Jean-Marc DUGUET,

Vice-président en charge
du développement Economique

Dans un contexte économique difficile, que tout le monde connaît et qui n'est pas propre à Vierzon, la communauté de communes poursuit ses efforts pour favoriser le développement et l'implantation d'entreprises. L'installation en cours d'un IBIS styles et d'un restaurant Courtepaille au Pôle d'Activités Tertiaires et Touristiques-PATT en sont des exemples concrets. Plus de 4 millions d'euros d'investissements privés et 25 créations d'emploi à venir. Le CIDE, récemment inauguré, connaît un également vif succès, avec un rythme de commercialisation supérieure à nos prévisions.

Une convention de mutualisation de services vient récemment d'être signée avec la Communauté de Communes des Terres d'Yèvre – Qu'en est-il exactement ?

Le service économie de la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry interviendra durant 2 ans pour accompagner les projets de développement économique du territoire de la Communauté de communes des Terres d'Yèvre (Mehun sur Yèvre, Foëcy, Allouis). Ce type de partenariat est de nature à renforcer les synergies entre nos territoires.

Mehun – Vierzon, la synergie des territoires

La communauté de communes des Terres d'Yèvre ne possédait pas de service de développement économique. La communauté Vierzon Sologne Berry lui met à disposition, pour deux ans et par convention, les compétences de son service économie. C'est-à-dire une expertise en matière d'accompagnement des entreprises dans leurs besoins, leurs croissances et les dispositifs dont elles peuvent bénéficier. La communauté de communes des Terres d'Yèvre bénéficie de fonds d'État, suite au plan de licenciement de Nexans en 2009, à hauteur de 64.000 € pour mener à bien cette action.

Au-delà de la revitalisation de ce territoire, c'est aussi l'engagement d'une coopération conjointe de développement.



L'ENTREPRISE BARACHER MATHAT REJOINT L'AUJONNIÈRE

Un siècle après son implantation en centre-ville de Vierzon, dans la rue de la Gaucherie, l'entreprise Baracher Mathat, spécialiste de la fourniture industrielle, se tourne vers son avenir et s'installe dans la zone d'activités de l'Aujonnière. Un déménagement, prévu pour le mois d'avril 2014, qui permettra un tournant dans le développement de cette figure vierzonnaise. « *Le but de ce changement est de diversifier notre activité vers les artisans, commente Philippe Brunet, dirigeant de l'entreprise depuis octobre 2010. Nous allons doubler notre surface d'exposition en passant de 250m² à 500m².* » Parallèlement un deuxième bâtiment de 300 m² évolutif à 500m² (grâce à une plateforme de stockage), sera disponible à la location pour le début d'année 2014.

Les nouveaux locaux seront installés dans la rue Marcel Paul à Vierzon et présenteront trois fois plus de produits dans la surface de vente. « *De plus, grâce à ce nouvel espace, les clients se gareront facilement* », souligne Philippe Brunet. Plus d'accès, plus de visibilité, des atouts qui serviront l'entreprise dans le développement de son activité, comme l'explique le dirigeant : « *Notre site actuel n'est plus adapté à la clientèle. Avec nos nouveaux locaux nous espérons augmenter les ventes auprès des professionnels qui travaillent dans les différents corps du bâtiment. Nous avons les outils pour répondre aux demandes les plus pointues, notamment grâce à notre groupement d'achats le GEADIS qui nous permet d'offrir des prix compétitifs à nos clients tout en gardant notre réactivité. Cette entreprise dynamique, qui se démarque par l'expérience et les connaissances techniques des employés qui la composent, est déjà implantée dans l'automobile, l'aéronautique, l'agro-alimentaire, la chimie et les travaux publics.* » Ce spécialiste, qui a ouvert son site Internet l'été dernier (baracher-mathat.fr) et qui livre gratuitement dans un rayon de cent kilomètres, tourne donc une nouvelle page dans sa modernisation avec une volonté future « *de création d'emplois* ».

Baracher Mathat • 11 rue de la gaucherie à Vierzon
Tél. 02 48 52 93 01 • Internet : baracher-mathat.fr
Mail : accueil@baracher-mathat.fr



Le Conservatoire National des Arts et Métiers s'implante sur le Parc Technologique de Sologne

Après avoir réalisé une étude d'opportunité et une présentation auprès des élus locaux, le projet d'ouverture d'une Antenne du Cnam sur Vierzon se concrétise. Le Cnam proposera à partir de février 2014 une offre de formation supérieure, accessible à tout public. Des forums de rencontre, manifestations et colloques seront prochainement programmés.

Le Cnam

- Plus grand centre d'enseignement supérieur, de promotion sociale et de formation continue en France, il est aussi un acteur reconnu de la recherche et de l'innovation, notamment pour la formation de ses ingénieurs. Ses cours sont dispensés Hors temps de travail : soir, samedi, en Formation tutorée à distance (FOAD), ou en séminaire en journée

Formations envisagées

- **Ecole Management et Société (MS)**
Certifications accessibles avec un niveau Bac :
Certificat Professionnel assistant PME-PMI, assistant administratif et attaché commercial

Titre Responsable comptable (inscrit au RNCP niveau II)
Qualification Bac+2 : Certificat de Compétences en Ressources humaines

Pôle santé – social : projets
Certificat Professionnel Accompagnant de la personne âgée
Certificat de Compétences Infirmière Coordinatrice
- **Ecole Systèmes Industriels et Technologie de l'Information (SITI)**
Formation diplômante de niveau II à niveau I dans les domaines des matériaux, mécanique, mécatronique, électromécanique, informatique
- 18 Modules à la carte et de nombreuses unités d'enseignement accessibles à distance.

Une offre de service intégrée

- Entretien, orientation, conseil personnalisé
- Accompagnement dans la validation des acquis professionnels et académiques (VAE, VAP, Validation Enseignement supérieur)

CNAM-région Centre - Centre d'enseignement de Vierzon
Centre d'Innovation Marie Curie - Parc Technologique de Sologne
Allée Georges Charpak à Vierzon
02 48 23 80 89 - cnam@cnam-centre.fr
www.cnam-centre.fr



ÉCLAIRAGE PUBLIC QUAND LES LUX DEVIENNENT...UN LUXE

Chacun le sait... L'électricité est une fée qui coûte cher. De plus en plus cher ! Devant ce constat qui remonte à quelques années, des particuliers, professionnels et élus font en sorte de limiter, voire de réduire les factures. C'est le cas des « électriciens » de la Communauté de Communes qui ont en charge ce dossier. « Pour assurer la maintenance et surtout la bonne gestion de l'éclairage public, confirme Alain Lebranchu, vice-président, chargé des bâtiments culturels et sportifs et de l'éclairage public, nous adhérons au Syndicat départemen-

tal de l'énergie du Cher ». Une adhésion à l'origine d'un récent diagnostic sur « l'état de santé » de l'éclairage de la Communauté. Les conclusions sont sans appel : luminaires vétustes et énergivores ; armoires de commandes inadaptées aux normes. « La sécurité et la consommation ont toujours fait partie de nos priorités, poursuit Alain Lebranchu, et au regard de ces conclusions, il devenait impératif que nous modernisions une partie du réseau se trouvant, notamment, sur l'ancienne communauté des Vallées Vertes du Cher Ouest ».

Un investissement de 320.000 €

Une nécessaire restauration estimée à 320.000 € et dont 190.000 € seront pris en charge par le Syndicat Départemental d'Énergie et 130.000 € par la Communauté. « Nous allons intervenir sur les éclairages de sept communes et changer soixante-quatre armoires ». De nouveaux luminaires dont la tension baissera au fil de la nuit, afin de limiter leurs consommations et des armoires à horloges astronomiques qui moduleront l'éclairage en fonction des saisons seront installés.

VOIRIE RENDRE NOTRE RÉSEAU PLUS SÉCURISÉ

Une action sur du long terme

C'est la raison pour laquelle, la Communauté de Communes place ce dossier parmi ses priorités. Illustrant ce constat, Jean-Claude Touzelet, vice-Président en charge de la voirie donne quelques exemples de récentes réalisations. « La route des Bois à Saint-Outrille sur près d'un kilomètre ; la route d'Issoudun, les rues Louis-Bouffault, de la Sablée et du Lavoir à Graçay ; les chemins de la Métairie de Rozay et de Briou à Saint-Georges-sur-la-Prée ; du Grand-Village à Saint-Hilaire-de-Court ; la route du Bois d'Olivet à Dampierre-en-Graçay ; le chemin des Forges à Genouilly ou encore, les routes de Luçay et de Vierzon à Nohant-en-Graçay ».

Selon les besoins : busages, bordures de trottoirs, avaloires, entrées de propriétés, bi-couches gravillonnées ont été réalisés sur ces axes pour un coût global de 422.360 € pour la seule année 2013. « Un investissement rendu possible grâce à Alain Rafesthain, ancien Président du Conseil Général, qui nous a octroyé une subvention de 103.000 € et au fonds de concours de la commune de Graçay de 71.000 €.

Notre Communauté a pris le reste à sa charge, soit 248.360 € ». Malgré tous ces objectifs atteints, Jean-Claude Touzelet ne cache pas avoir « encore beaucoup de travail. Nous voulons poursuivre cet effort sur le long terme, afin de rendre notre réseau routier sécurisé et adapté aux exigences d'aujourd'hui ».

Notamment celles du tonnage de plus en plus élevé des véhicules et de la récupération des eaux pluviales.



« La tâche est encore grande, mais nous avons fait, cette année, un important travail, estime Jean-Claude Touzelet, vice-président de la Communauté de Communes, en charge de la voirie. La tâche est grande « car notre CDC regroupe des communes qui pour certaines sont très étendues, avec des hameaux éloignés dont les accès sont parfois difficiles ». Malgré cela, ces voiries demeurent « des liens importants pour les administrés qui les empruntent chaque jour ».



UNE RÉHABILITATION COMME UN SYM

L'îlot B3 du site de la Société Française, à proximité du Canal de Berry, va renaître grâce à la volonté de la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry et de la Ville de Vierzon. Un chantier d'envergure pour ce bâtiment lourd d'histoire.

« Nous accordons beaucoup d'importance à ce site car il est emblématique de la ville de Vierzon, même au niveau international » souligne Régis Lagautrière, directeur général de la communauté de communes. Un édifice d'envergure qui occupe une superficie de 11.200m². La Société Française de matériel agricole, autrefois installée dans les locaux, a marqué l'histoire du machinisme agricole, grâce notamment au pionnier Célestin Gérard, fondateur de l'entreprise en 1848.

Pendant plus d'un siècle, les tracteurs de Vierzon seront l'image de la ville dans le monde agricole international. Sur les courriers qui étaient envoyés aux agriculteurs figurait une illustration du B3. Ce bâtiment, l'un des premiers de France en structures métalliques, verres, briques vernissées et béton armé, est alors synonyme de robustesse et de grandeur, que ce soit dans son apparence ou dans la qualité des machines qui sont produites. « L'image de l'usine figurait sur l'entête des lettres adressées par la société mais était aussi le symbole d'une référence, car les tracteurs de Vierzon étaient réellement connus pour leur qualité, explique Régis Lagautrière. Des visiteurs du monde entier viennent encore régulièrement toucher ses murs avec émotion ! »

Avec une telle résonance historique, il était important pour la Communauté de Communes et la Ville de Vierzon de permettre à ce site, inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, de poursuivre son implication dans l'histoire de la ville. Si la rue de la Société Française a déjà changé de visage grâce à la nouvelle esplanade, la communauté de communes se lance dans un nouveau projet d'envergure : huit mois de travaux pour permettre l'installation d'un centre de loisirs puis d'une partie du futur musée de l'histoire industrielle et sociale de Vierzon, à proximité du centre-ville et de la gare.




Près de 3 millions d'euros de travaux

« L'ensemble des travaux effectués par la communauté de communes devrait durer huit mois et coûter 2,9 millions d'euros », annonce Régis Lagautrière. Un montant important mais qui permettra de réhabiliter une partie du bâtiment de style Eiffel. 2 500 m² seront remis aux normes avant la fin de l'année 2014. « Comme c'est très onéreux, nous sommes obligés de procéder par tranches, poursuit Régis Lagautrière. La première partie débutera fin 2013 et concernera la réhabilitation du clos et du couvert sur les trois premières travées les plus près du cinéma, avec accès du parking inférieur et de l'esplanade. Pour la réalisation, nous avons reçu des subventions de l'Etat et du Conseil Régional. La Ville de Vierzon participe grâce à un fonds de concours. »




BOLE

Une zone de loisirs en pleine expansion



Si la communauté de communes s'investit dans le gros œuvre (entrée, murs, toit), c'est pour permettre la création d'un centre de loisirs dans les 2 500 m² qui auront été réhabilités. « Nous avons fait appel à un programmiste et son étude a montré que l'intérêt de ce site résidait dans la mise en place d'une zone de culture et de loisirs », se souvient Régis Lagautrière, directeur de la communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry.



Avec l'installation d'un cinéma et d'un centre des congrès, le site a déjà évolué dans ce sens. Le nouveau projet concerne l'installation d'un bowling. L'intérêt du projet consiste à garder au maximum la structure apparente du bâtiment. « Déjà, le site est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, ce qui implique que nous avons certaines normes à respecter, souligne-t-on à la CDC. Ensuite, notre envie est de redonner vie à un bâtiment emblématique de la ville. » Il a donc été fait le choix de garder la structure apparente, sauf bien sûr au niveau des pistes de bowling, pour des questions d'insonorisation. Le site bénéficie d'une hauteur de huit

mètres au plafond. Il a été décidé de ne pas enfermer le bowling dans une boîte en préfabriqué mais de le faire vivre dans l'enceinte du bâtiment. Ainsi, une restauration rapide sera installée en mezzanine et le public pourra manger sous les nefs.

Une salle de jeu, une autre de billard et douze pistes de bowling feront vivre le site dès la fin de l'année 2014. « Nous avons un protocole d'accord avec deux gérants qui vont s'occuper des travaux pour l'aménagement intérieur. Ils auront environ trois mois de travaux. Leur architecte est littéralement tombé amoureux du site et a proposé un projet qui met en valeur toute la structure. » Un bail commercial qui permettra de développer cette zone de loisirs en toute cohérence.

D'autant que, même pendant les travaux, le traditionnel marché de Noël aura lieu sur l'esplanade, comme pour mieux installer un esprit festif pour de longues années. La seconde étape verra dans une nef l'exposition des tracteurs liée au futur musée de Vierzon.



Collectes : les vêtements et les capsules Nespresso



Un pantalon en velours qui n'est plus vraiment aux goûts du jour, un pull légèrement détendu. « Il y a encore quelques mois, ces articles défraîchis, je les mettais carrément à la poubelle, confie une habitante de Vierzon-Village. Je ne voulais plus les mettre et ils me gênaient ». Un exemple qui n'est nullement isolé « et qui augmentait les tonnages d'enfouissement », explique Paul Piétu, Vice-Président de la Communauté de Communes en charge de l'environnement. Afin d'atténuer ce qui peut s'apparenter à du gaspillage, il y a des associations caritatives qui reçoivent ces vêtements en bon état et les redistribuent à leurs bénéficiaires. Une belle façon de donner une seconde vie à un article, dont le confort comblera celui qui le reçoit. Les associations caritatives, mais aussi maintenant les deux déchetteries vierzonnaises proposent ce service. Vêtements, linge de maison, chaussures réutilisables ou inutilisables peuvent être, ainsi, déposés dans un box conçu à cet effet et l'association « Le Relais, le Lien » gère, ensuite, le devenir de ces textiles. Ceux en bon état sont dirigés vers des boutiques solidaires où ils sont revendus à très bas prix ; d'autres partent vers le continent africain où les besoins sont grands et enfin, ceux en très mauvais état sont transformés en chiffons ou encore, en isolants thermiques et acoustiques. 6163 kilos ont d'ores et déjà été collectés.

Bref ! Rien ne se perd, puisque tous ces textiles peuvent, ainsi, avoir une seconde vie, voire... une troisième.



BON POUR LA PLANÈTE ET LE PORTEFEUILLE

Même constat pour les capsules café de la marque Nespresso qui sont désormais récupérées aux déchetteries de Nohant-en-Graçay et de Vierzon. Un conteneur gratuit a été mis en place sur ces 3 sites et permet de recueillir ces petits volumes qui précédemment n'allaient nulle part. Une fois la collecte effectuée, le marc de café est maintenant récupéré et transformé en compost. Quant à l'enveloppe en aluminium, elle est acheminée vers des fonderies. De petits volumes certes mais qui tous mis bout à bout, finissent par faire de petites montagnes. Grâce à cette prise de conscience sur l'importance des gestes de chacun, des économies sont faites au niveau du ramassage et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères peut « être maintenue à son taux de 11,30 % ». De petits efforts qui sont bons pour la planète et le portefeuille.



520 tonnes déjà collectées au Vieux Domaine

Après sept mois d'existence, il est facile de constater que la déchetterie du Vieux-Domaine répond aux attentes des Vierzonnais. « Une forte attente, même », estime Paul Piétu, Vice-Président en charge de l'environnement et un seul chiffre illustre ce propos : au 1^{er} octobre, 520 tonnes de déchets avaient été collectées, depuis son ouverture à la mi-mars 2013. Des déchets qui sont allés principalement dans les bennes destinées aux gravats, aux végétaux et au tout-venant et dont les dépôts au sud de Vierzon permettent d'atténuer les encombrements du Petit-Râteau.

4.710 badges

Une nouvelle déchetterie dont la conception permet aux déposants de bénéficier d'une « véritable fluidité » à la seule condition de posséder le badge d'accès aux services Tritou. « Nous en avons distribué 4.710, précise Géraldine Thieffry, responsable du service environnement, et ses détenteurs peuvent également retirer des sacs jaunes au siège de la Communauté de communes ». Maintenant, l'idée est d'élargir progressivement les services de ce sésame à tous les domaines de la collecte des déchets.

Les équipements destinés à recevoir les déchets répondent à « des normes spécifiques que nul ne peut transgresser », tient à rappeler Paul Piétu. **C'est vrai pour certains murets placés devant les bennes. Ils sont peut-être gênants, mais ils sont obligatoires pour éviter tout accident**, dont la Communauté de communes serait responsable. Une autre volonté liée à la sécurité permet aussi aux automobilistes « d'éviter toute attente dans la rue ». Et puis, un gardien est toujours là « pour diriger et aider au mieux les déposants » qui parfois, cherchent la benne correspondant à leurs déchets.

Bref ! Un mode de fonctionnement et une situation géographique qui font que cette nouvelle déchetterie répond désormais aux attentes du plus grand nombre.

De nouvelles colonnes enterrées en centre-ville : hygiène et esthétique



Dans le cadre de la réfection de la place Vaillant Couturier à Vierzon, deux colonnes enterrées ont été installées en haut de la place à la demande de la Municipalité Vierzonnaise. Cet équipement correspond à une double préoccupation liée à l'hygiène et l'esthétique. L'hygiène, car il n'y a plus de poubelles à roulettes, parfois sales et traînant dans les couloirs d'immeubles et l'esthétique, puisque ces mêmes poubelles ont disparu du paysage de la place. Une des colonnes est destinée aux ordures ménagères et l'autre, aux déchets recyclables secs. Pour le tri du verre, un conteneur est à votre disposition place de la Résistance.

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES POUR BIEN UTILISER LES COLONNES :

- jeter les ordures ménagères dans des sacs poubelles fermés
- jeter les emballages en vrac
- ne rien déposer autour des colonnes



Dépôts sauvages

les incivilités de quelques-uns

Un vieux canapé au détour d'un chemin, des pneus dans un fossé, des sacs poubelle éventrés sur le trottoir ! Ces tristes paysages sont récurrents et sont seulement « l'expression de l'incivilité de quelques uns », estime Paul Piétu. Un tout petit nombre de personnes sans scrupules « qui souillent la qualité de vie du plus grand nombre ». C'est le paradoxe... Toujours est-il que les responsables de la Communauté de communes ont décidé de réagir contre ces dépôts sauvages qui touchent autant les villes, que les campagnes. Lorsqu'un dépôt est signalé à la Communauté de Communes, les services techniques de la Ville sont informés, afin que le lieu souillé soit nettoyé au plus vite. Et si d'aventure, la trace du propriétaire est retrouvée dans un sac poubelle ou sur un quelconque support, des sanctions de type amendes peuvent être mises en place. Une détermination à l'encontre de quelques-uns et pour le seul intérêt... du plus grand nombre.

OFFICE DE TOURISME

www.cc-vierzon.fr

*L'équipe de l'Office de Tourisme
de Vierzon vous accueille
dans ses nouveaux locaux
5 bis, Place Foch - 18100 Vierzon
www.officedetourismedevierzon.com*

**Communauté de Communes
Vierzon - Sologne - Berry**

2 rue Blanche BARON - 18100 VIERZON

Tél : 02 48 71 35 78

Mail : contact@cc-vierzon.fr